

Fiche de synthèse BE1D

Admission d'un élève

- **si l'élève provient de l'académie d'Amiens**, il faut recupérer sa fiche. Si nécessaire, se rapprocher de l'ancien directeur (non radiation ou faute d'orthographe).
- **en cas de création de fiche**, être très attentif à l'exactitude des 5 critères de base : nom, prénom(s), sexe, date de naissance, lieu de naissance.

Radiation d'un élève

Sauf litige parental, à effectuer rapidement pour ne pas bloquer le directeur suivant.

Trois conditions pour qu'un élève compte pour le constat

- **admission définitive** : c'est le seul état administratif où l'élève est présent dans l'école. L'admission acceptée ne suffit pas !
- **réparti** dans une classe.
- **absence d'attente d'INE** : s'il y a un dossier d'admis définitif bloqué, le débloquer pour que la demande d'ine parte. Si cela dure plus de 10 jours, contacter le ctice.

Sauf cas particulier, une seule ligne en page d'accueil :
x élèves sont admis définitifs, répartis et ont un INE

Valider un constat

- si le constat est faux, ne **pas** le valider et **contacter rapidement le ctice** pour remonter l'anomalie.
- si le constat est juste, le valider en n'oubliant pas :
 - de répondre **OUI** à « **demande de l'IEN ou du DASEN** »
 - de cliquer jusqu'au OK
 - de vérifier la mention « **validé pour le DASEN date limite le ...** »

Gestion au cours de l'année

